

Date : 17/09/2024
Numéro : 28/2024

Séance du 17 septembre 2024

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Présents : 13
Absents excusés : 3
Absents non excusés : 3
Retard : 0
Pouvoirs : 3
Pris part à la délibération : 16

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 septembre à Dix-neuf heures et zéro minute,

Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Madame Marie-Claire DILLY.

DATE DE LA CONVOCATION

10/09/2024

DATE D’AFFICHAGE

23/09/2024

Présents : Mmes Isabelle BREUER, Fernande HELENA, Christiane DEBATTY, Pascale PERIER, Mrs José DE SOUSA, Daniel SUBIRANIN, Guy CONON, Gérald NEVORET, Patrick CHARLES, François MAUCHAND, Laurent VAN ASSEL, Jean-François SIRANDRÉ.

Absents excusés : M. Philippe CATEL, Mmes Florence GALVAING, Claudie JOBARD.

Absents non excusés : Mr Jean-Baptiste COUTACHOT, Mmes Manon JOLIVET, Sophie BERGERET.

Envoyé en préfecture le 23/09/2024
Reçu en préfecture le 23/09/2024
Publié le 23/09/2024
ID : 071-217101708-20240917-28_2024-DE



Pouvoirs : Philippe CATEL a donné pouvoir à Daniel SUBIRANIN
Florence GALVAING a donné pouvoir à Christiane DEBATTY
Claudie JOBARD a donné pouvoir à José DE SOUSA.

Retard : aucun

Secrétaire de séance : Mme Isabelle BREUER

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

AFFAIRES GÉNÉRALES – ACQUISITION PARCELLE – TRAVAUX DE RUISSELLEMENT EAUX PLUVIALES

Mme La Maire expose au Conseil Municipal que la phase 2 des travaux de lutte contre les inondations et de gestion des eaux de ruissellement nécessite la création de 2 bassins de rétention et d'un fossé de surstockage.

Pour l'un des bassins de rétention, il convient d'acquérir 3 parcelles d'une superficie totale de 1337m2 telle que délimitée par bornage, après division. Cette acquisition se fait en concertation avec la SCI du Château, propriétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de l'acquisition des parcelles cadastrées **ZK 212-214 et 216**, d'une superficie totale de **1337 m²** au prix de **500€** ;
- **AUTORISE** Mme La Maire à signer l'acte de vente et d'accomplir toutes formalités relatives à la présente délibération.

POUR EXECUTION CONFORME,
Le Maire, Marie-Claire DILLY.